

# FONDS ATHÉNAS

Fonds de dotation pour la sauvegarde de la faune sauvage

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION – Réunion du 29 janvier 2015

Présents : FRANCK Cyrille, LACROIX Fabrice, MOUZON Lorane, MOYNE Gilles.

Ouverture de la séance à 17h45.

Le Président souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres cooptés qui ont versé leur contribution initiale de 25,00€ par chèque ce-jour, et rappelle l'ordre du jour :

- 1- Bilan de l'année 2014
- 2- Réélection du bureau - président, vice-président, secrétaire et trésorier,
- 3- Programmation des activités de l'année,
- 4- Dévolutions des avoirs.

### 1- Rapport d'activité de l'année 2014

#### *Sur le plan administratif*

Suite à un historique sur la création du fonds de dotation, le Président sortant, Gilles MOYNE rappelle que les trois membres fondateurs Serge MONTAGNON, Philippe AUDRY et Alain BERNARD ont quitté le conseil d'administration dans l'année 2014.

Serge MONTAGNON a été radié le 18 avril 2014 par lettre recommandée, car il n'avait pas versé sa contribution initiale au fond de dotation ATHENAS, malgré plusieurs demandes de régularisation.

Philippe AUDRY a souhaité quitter le fonds de dotation ATHENAS, mais ne l'ayant pas signifié par lettre recommandée, il a donc été convenu avec lui de sa radiation le 18 avril 2014, qui lui a été adressée par courrier.

Alain BERNARD a adressé sa démission le 21 octobre par lettre recommandée au fonds de dotation ATHENAS.

De ce fait, aucune décision n'a donc été prise au sujet de la gestion courante du fonds de dotation durant l'année écoulée, et le Président, Gilles MOYNE, a donc été dans l'obligation de coopter les trois nouveaux membres suivants, Cyrille FRANCK, Fabrice LACROIX, Lorane MOUZON, pour reconstituer le conseil d'administration et élire un bureau en mesure de délibérer valablement.

#### *Sur le plan financier*

Les mouvements sur le compte sont décrits dans l'annexe I : « Relevé des mouvements financiers ».

Le Président présente un projet de compte d'exploitation devant servir de base au bilan comptable 2014. Les membres fondateurs sont appelés à se prononcer sur ces éléments :

POUR : 4 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Décision prise : le bilan financier de l'année 2014 est validé. Les comptes seront mis en forme et certifiés avant d'être transmis aux autorités préfectorales avec le compte rendu d'activité 2014.

### 2- Réélection du bureau - président, vice-président, secrétaire et trésorier.

S'est proposé pour le poste de président : Gilles MOYNE

S'est proposé pour le poste de vice-président : Cyrille FRANCK

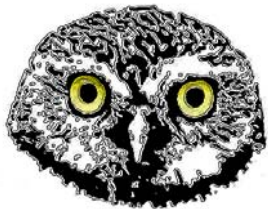
S'est proposée pour le poste de secrétaire : Lorane MOUZON

S'est proposé pour le poste de trésorier : Fabrice LACROIX

---

Les membres fondateurs ont voté : POUR : 4 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Adresse Postale : BP 60921 - 39009 LONS LE SAUNIER  
Téléphone : 06 76 78 05 83 e.mail : [fonds@athenas.fr](mailto:fonds@athenas.fr)



# FONDS ATHÉNAS

*Fonds de dotation pour la sauvegarde de la faune sauvage*

*Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE*

---

Décision prise : le nouveau bureau est accepté et élu pour 3 années conformément aux statuts.

### **3- Programmation des activités de l'année 2015.**

Le Président réélu, Gilles MOYNE, rappelle que l'objectif unique du fond de dotation ATHENAS est de réunir et de collecter des fonds afin de soutenir l'association Athénas (projets d'investissement, prioritairement, et soutien au fonctionnement secondairement).

#### *Sur le plan bancaire*

Au vu des frais bancaires élevés (32,20 € pour l'année 2014) et des difficultés de fonctionnement de l'interface de gestion du compte, le Président propose de changer de banque. Les fondateurs s'accordent sur leur choix : le Fonds quitte le Crédit Coopératif et sollicitera l'ouverture d'un nouveau compte au Crédit Agricole. Le Conseil d'Administration mandate Gilles MOYNE pour faire les démarches auprès du directeur d'agence du Crédit Agricole de Lons-le-Saunier en son nom et, pour la signature du compte ainsi qu'à Fabrice LACROIX en tant que signataire délégué.

#### *Projet de collecte de fonds*

Le Conseil d'Administration décide de se renseigner sur la création d'un blog et d'une page facebook dédié au fonds de dotation ATHENAS, pour savoir s'ils tombent sous le coup de l'article 140 de la loi du 4 août 2008 (appel à la générosité publique).

Un rendez-vous sera pris par le Président auprès de la préfecture pour préciser ce point, avant toute demande écrite.

#### *Demande de rescrit fiscal*

Le Conseil d'Administration décide de solliciter auprès de l'administration fiscales, un rescrit fiscal, pour établir de façon officielle, pour les donateurs et les mécènes les modalités de déductibilité des dons et le mécénat.

#### *Contact avec les donateurs*

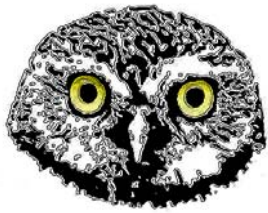
Des contacts sont en cours : succession en cours de règlement via la SPA de DOLE et une donatrice potentielle dans le Nord Franche-Comté.

### **4- Dévolutions des avoirs.**

Le Conseil d'Administration décide de destiner les avoirs actuellement détenus à l'édification de la clôture des nouveaux terrains de l'association Athénas mais attend que le problème foncier (libération de la dernière parcelle) soit résolu. Dans cette attente, le CA décide de faire fructifier ses avoirs dans le but d'augmenter la dotation à l'association Athénas. Il est convenu de conserver sur le compte courant une somme de 300 € pour faire face aux frais administratifs.

Le Président clôt la réunion à 19h15.

La secrétaire, Lorane MOUZON



# FONDS ATHÉNAS

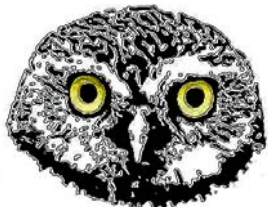
Fonds de dotation pour la sauvegarde de la faune sauvage

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

## Annexe I - Relevé des mouvements financiers :

	Crédit	Débit
- 25/03/2014 : Extourne frais gestion de compte 2013	23,80	
- 26/03/2014 : Virement de Gilles MOYNE <i>Contribution à la dotation</i>	52,00	
- 31/03/2014 : Frais de tenue de compte		5,00
- 31/03/2014 : Remise de chèque	1 525,00	
-		
- 02/04/2014 : Paiement chèque 1833291 <i>Publication au JO</i>		50,00
-		
- 05/05/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
- 13/05/2014 : Remise de chèque	455,00	
- 13/05/2014 : Remise de chèque	220,00	
- 20/05/2014 : Remise de chèque	330,00	
- 28/05/2014 : Remise de chèque	210,00	
-		
- 03/06/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
- 30/06/2014 : Frais de tenue de compte		5,00
-		
- 02/07/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
- 08/07/2014 : Virement	1 200,00	
- 08/07/2014 : Remise de chèque	1 025,00	
- 22/07/2014 : Paiement par chèque <i>Publication au JO</i>		50,00
- 23/07/2014 : Virement <i>Subvention à l'association Athénas</i>		1 215,00
- 08/07/2014 : Frais de virement		0,20
-		
- 04/08/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
-		
- 02/09/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
- 30/09/2014 : Frais de tenue de compte		5,00
-		
- 02/10/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
-		
- 04/11/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
-		
- 02/12/2014 : Abonnement comptes par internet		1,50
-		
- 31/12/2014 : Frais de tenue de compte		5,00

Certifié conforme, le 30 janvier 2015,  
le Président, Gilles MOYNE



# FONDS ATHÉNAS

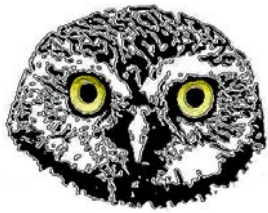
Fonds de dotation pour la sauvegarde de la faune sauvage

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

## COMPTES 2014

Compte de résultat 2014			
DEPENSES	MONTANT en euros	RECETTES	MONTANT en euros
62 - Autres services extérieurs		75 - Autres produits de gestion courante	
- Publicité, publications	100,00 €		
- Frais postaux et de télécommunication		Virement fondateur	52,00 €
- Services bancaires	32,20 €	Extourne frais bancaires 2013	23,80 €
- Divers			
65 - Autres charges de gestion courante			
657 - subvention versée par le Fonds	1 215,00 €		
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		76 - Produits financiers	
		77 - Produits exceptionnels	4 965,00 €
TOTAL DES CHARGES	1 347,20 €	TOTAL DES PRODUITS	5 040,80 €
RESULTAT			3 693,60 €

Certifié conforme, Le Président



# FONDS ATHÉNAS

Fonds de dotation pour la sauvegarde de la faune sauvage

Siège social : 366 chemin de Montceau - 39570 L'ÉTOILE

Bilan au 31/12/2014				
Actif		Brut	Exercice N	Exercice N-1
Actif Circulant				
Disponibilités		3 709,80 €	3 709,80 €	16,20 €
<b>Total Général</b>			<b>3 709,80 €</b>	
Passif			Exercice N	Exercice N-1
Report à nouveau			16,20 €	1 440,00 €
Résultat de l'exercice			3 693,60 €	- 1 423,80 €
<b>Total général</b>			<b>3 709,80 €</b>	16,20 €

Certifié conforme, Le Président